

POLITIQUE DE L'ÉCOLE DE BALLET JAZZ DE MATANE

COSTUMES :

a) Danse créatives & Danse jazz :

Maillot, collant et chaussons de danse (disponibles dans les magasins à rayons ou chez Miss Bobine rue St-Jérôme).

Nous acceptons aussi : camisoles unies, leggings, cuissards, souliers jazz.

Le costume doit être ajusté.

b) Danse Hip-hop :

Solides chaussures de sport, vêtements extensibles et confortables (**les jeans sont défendus**). **Pour les cours, veuillez porter d'autres chaussures que celles portées à l'extérieur.**

VESTIAIRE :

- Suspendre les vêtements sur les crochets, mettre les sacs sur les tablettes et laisser les bancs libres.
- Les chaussures doivent être sous les bancs afin de ne pas encombrer le passage des élèves.
- Si vous mangez une collation, veuillez utiliser les poubelles.
- Attendre l'heure de votre cours dans le vestiaire calmement.

RETARDS :

Veuillez respecter l'heure du début des cours afin de ne pas déranger le professeur et ses élèves. Un retard doit être justifié par une raison valable, sinon l'élève ne sera pas admis au cours.

ABSENCES :

Si l'élève s'absente à plus de 3 cours consécutifs ou de façon à prendre considérablement du retard, le professeur pourra refuser sa participation au spectacle.

CONGÉS :

Lors d'un congé, les cours sont repris à la fin de la session, dans la mesure du possible. **Congés prévus: Action de Grâce & Pâques (congé les vendredis, samedis et lundis) ainsi qu'à la semaine de relâche scolaire.**

TEMPÊTES :

Lorsque les cours sont suspendus à la Commission scolaire pour cause de mauvais temps, nos cours de danse sont aussi suspendus et ne seront pas repris. Consultez notre page Facebook à compter de 15h pour savoir si le cours a lieu.

PAIEMENT :

L'élève doit avoir payé son inscription avant le début du 1^{er} cours.

REMBOURSEMENT :

En cas d'abandon, si les cours sont commencés, vous devrez payer le coût des cours déjà suivis, plus des frais d'administration de 25\$.

Possibilité d'un cours d'essai gratuit.

NIVEAUX EN DANSE :

L'école offre plusieurs niveaux en danse afin de permettre aux élèves de progresser à leur rythme. Le nombre d'années passées dans un niveau diffère d'une personne à l'autre. Aussi, nous tenons compte de la quantité d'élèves inscrits, ce qui parfois nous oblige à regrouper des élèves de niveaux différents.

SPECTACLES :

L'école présente son spectacle annuel à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin. Les costumes sont en grande partie défrayés par l'école, à l'exception des maillots, collant et certains costumes plus personnels.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT:

En février et mars, une vente de chocolat a lieu. Les élèves sont alors invités à participer à cette campagne de financement. **Si vous préférez ne pas en vendre, vous pouvez cotiser un montant de 45\$ à l'inscription, ce qui équivaut au profit réalisé par chaque élève. Les profits servent à financer le spectacle annuel.**

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRE :

- Les cours se donnent au Marie-Guyart (611, avenue St-Rédempteur Matane; porte #4 avant/sud).
- Pour de plus amples informations, vous pouvez visiter notre site au www.ebjm.ca
- Aussi, vous pouvez adhérer à notre page Facebook afin de suivre nos activités. Bienvenue à tous!